

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

## AMENDEMENT

N ° II-CF1023

présenté par

M. Naillet

-----

### AVANT L'ARTICLE 42

#### Mission « Médias, livre et industries culturelles »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.